

Communications diverses

«**M. LE MAIRE** : Je désigne un secrétaire de séance qui ce soir pourrait être Jacques MARIOT.

Je voudrais émettre un vœu en ce début d'année, que chacun s'écoute, qu'on puisse démarrer la séance dans le calme et la sérénité que l'on puisse donc être efficace. Nous nous sommes présenté les vœux la semaine dernière au Palais des Sports, je ne reviendrai pas là-dessus.

L'année 2011 s'est terminée sur des épreuves difficiles. D'abord il y a eu l'incendie du CHAT, mais la solidarité chère au cœur des Bisontines et des Bisontins et aux entreprises a permis de tourner la page, puis deux drames. Je pense tout d'abord aux deux personnes, le frère et la sœur originaires de Besançon et d'Audeux, des personnes que nous connaissions bien, dont les corps ont été retrouvés dans l'épave du bateau de croisière naufragé sur les côtes italiennes, le Costa Concordia. J'ai eu cet après-midi au téléphone le fils de la victime qui me l'a confirmé.

Je pense aussi aux deux jeunes Bisontins qui ont trouvé la mort dans un terrible accident de voiture survenu tôt samedi matin sur le pont Charles de Gaulle en face de la rue des Vieilles Perrières. Tous les deux, vous le savez, étaient employés du CCAS et partaient travailler au Forum à Planoise quand leur véhicule, en glissant sur le verglas, a traversé la route, percuté un bus Ginko puis a pris feu. Je me suis aussitôt rendu sur place alerté par les services de police. Depuis les services de la Ville ont œuvré pour entourer les deux familles et les aider à traverser cette épreuve, Marie-Noëlle SCHOELLER et Patrick AYACHE ont personnellement rencontré les deux familles. Nous arrivons, Marie-Noëlle, Nozhat et Solange, Patrick AYACHE et beaucoup d'autres des obsèques de Fanny GRISOT à Roulans où j'ai rencontré une famille très digne, très forte. Je crois qu'on va devoir être à leurs côtés car c'est un véritable drame pour les familles et aussi pour le personnel du Forum qui a été vraiment très touché par ce deuil. Marie-Noëlle quittera d'ailleurs ce Conseil tout à l'heure avec Nozhat MOUNTASSIR, Solange JOLY et Patrick AYACHE pour me représenter à la deuxième cérémonie qui a lieu à 18 heures au Crématorium d'Avanne.

Je voulais, comme je l'ai dit lors des obsèques, assurer les familles de la solidarité des élus, des services et des Bisontins. Je vous propose que, en la mémoire de Pierre GREGOIRE et de sa sœur et en la mémoire de Fany GRISOT et de Bertrand DEPECKER nous observions une minute de recueillement.

* * *

Nous venons donc de respecter collégialement une minute de silence et je vous remercie sincèrement de vous être tous associés à cet hommage. Je voudrais dire solennellement en ce moment si particulier, suite à ce drame, que j'ai été particulièrement choqué par certaines réactions diffusées sans modération aucune sur Internet à la suite de l'accident dramatique de samedi matin. Quand je dis choqué, je devrais même dire écœuré tant certaines mises en cause, insinuations ou accusations ont dépassé les limites de l'acceptable et de la dignité. Il n'est pas bien sûr question de remettre en cause la liberté de parole et de contester tous les médias électroniques qui prennent de plus en plus de place dans nos vies. Je le précise bien, je ne parle pas ici des journalistes professionnels qui ont parfaitement et objectivement rendu compte des faits, mais bien des commentaires, commentaires qui souvent rebondissent, amplifient, interprètent les contrevérités, lancent les débats publics. Je voudrais solennellement appeler, afin que cela se sache aussi au niveau de notre ville, de notre agglomération, à la responsabilité de chacun d'entre nous. Nous nous devons collectivement d'élever le débat politique si nous ne voulons pas que le débat public ne sombre à son tour dans le caniveau. Je veux dire qu'en martelant des contrevérités, en inoculant le venin du soupçon dans le débat politique on donne corps à la rumeur, on la crédibilise. Il ne faut pas donner aux personnes non averties l'occasion de faire de la surenchère, de diffamer la chose publique, de traîner la collectivité, ses élus comme ses services, dans l'opprobre. Je vous demande donc solennellement de veiller à ne pas dégrader notre bien commun, le respect et la confiance qui forment le ciment d'une collectivité, et de respecter une éthique digne des Bisontines et des Bisontins que nous sommes.

* * *

Ceci dit je voudrais saluer notre collègue Édouard SASSARD qui est venu me voir il y a quelques jours pour m'annoncer qu'il quittait le Conseil Municipal pour se consacrer totalement à son entreprise. Nous en avons discuté et j'ai pris acte de sa démission. Je respecte sa décision et je souhaite dire publiquement qu'en dépit de nos divergences publiques fréquentes, j'ai apprécié le sérieux et l'investissement dont il a fait preuve même si nous n'étions pas toujours, même pas souvent, d'accord. J'ai donc écrit à Édouard SASSARD pour lui dire que j'acceptais sa démission. Nous avons écrit aussi au suivant sur la liste qui est Mme ROPERS pour lui demander si elle acceptait de siéger dans notre Conseil Municipal ; si elle me répond positivement, elle sera installée lors de notre prochain Conseil Municipal le 22 février.

Concernant la carte scolaire, vous savez que l'Inspection d'Académie, le Rectorat la redessine souvent. Les premières réflexions conduites dans le cadre de la carte scolaire 2012 laissent malheureusement augurer des suppressions conséquentes de classes dans l'Académie de Besançon. Nous sommes une nouvelle fois confrontés à une logique comptable qui se conjugue mal aux enjeux que porte l'Education Nationale, et que dans ces moments difficiles que notre société traverse, nous devrions au contraire lui apporter des moyens supplémentaires. J'ai écrit à M. le Recteur pour lui dire mon désaccord quant aux premières annonces qui ont été faites et j'attire une nouvelle fois publiquement son attention sur les arbitrages qu'il va réaliser. De nombreux secteurs bisontins souffrent. Démanteler un service éducatif revient très très souvent à détruire une partie de ce qui constitue un facteur essentiel de cohésion sociale et de repères. Ce choix n'est pas acceptable. Je pense en particulier aux difficultés auxquelles sont confrontés des secteurs comme Planoise, Fontaine Écu, Montrapon, Clairs-Soleils, Palente-Orchamps, Viotte, Grette notamment. Je voudrais aussi rappeler avec force que le travail des enseignants ne se résume pas à la simple arithmétique qui consisterait à appliquer de manière théorique un ratio d'encadrement. Je lui ai dit aussi mon attachement à la qualité des conditions de travail du corps enseignant confronté directement aux difficultés rencontrées par les familles. Nous défendrons donc les classes là où nous pensons que cela n'est pas acceptable qu'elles soient fermées. S'il y a des éléments tangibles pour accepter certaines fermetures, comme toujours d'ailleurs avec Françoise FELLMANN depuis 2001, nous ne nous opposerons pas à des évidences mais la seule règle comptable ne peut pas suffire. Donc nous serons attentifs à ce qui sera proposé la semaine prochaine mais d'ores et déjà je dis que sur Besançon, c'est vrai aussi sur l'ensemble du département, cette saignée dans l'Éducation Nationale va faire encore très très mal. Comme citoyen je ne peux pas me résoudre à voir décliner sans cesse le service public.

Voilà ce que je voulais dire en préambule. Maintenant nous allons passer à l'ordre du jour avec entre autres le débat d'orientations budgétaires qui j'espère sera constructif».

Dont acte.

Récépissé préfectoral du 3 février 2012.